

*Extrait de "Département de l'Eure, dictionnaire des communes"
par Charpillon & Caresme 1879*

GLOS-SUR-RISLE.

Paroisse des : Dioc. Parl. et Gén. de Rouen. — Vic. et Elec. de Pont-Audemer. — Sergenterie de Montfort.

La voie romaine de Brionne à Lillebonne passait à Glos ; on y a trouvé des tombeaux en pierre et des hachettes gauloises.

La paroisse qui est ancienne, fut placée sous le patronage de Saint-Vincent.

(1) Nous devons à M. Rioult de Neuville, des détails précieux sur la famille Rioult et ses descendants ; d'après ce savant, Jeanne de Fleurigny ne s'est mariée que deux fois, tandis que l'historien d'Harcourt indique une troisième alliance avec un Nollent.

Vers 1090, Guy de Glos et Ansereda, sa femme, donnèrent au Bec ce qu'ils avaient à Thierville et à Fontainecourt. En 1140, Gaultier de Glos donna une rente aux chanoines de Bourg-Achard.

En 1209, Robert de Glos fut témoin d'une charte pour l'abbaye du Bec, à laquelle il donna un pré à Glos, en 1217 (1).

Guillaume de Mortemer possédait, en 1210, un fief de chevalier dans l'honneur de Monfort-sur-Risle. Vers 1225, Robert, fils de Guillaume, présenta le prêtre Hernol à la cure de Glos, qui valait alors 20 l.; la paroisse comptait 86 paroissiens. Robert de Mortemer plaçait, en 1237, au sujet d'une charte accordée à son père par le père de Robert de Monfort-sur-Risle; vers 1255, il présentait le prêtre Albin à la cure de Glos; en 1258, il siégeait à l'échiquier, il était aux assises de Pont-Audemer en 1272; l'année suivante, il donnait au Bec 30 s. de rente sur le moulin aux Magnants qui subsiste encore à Glos, enfin il est cité dans un abornement de 1275.

En 1287, Guillaume ⁱⁱ de Mortemer, chevalier, reconnut le droit du Bec au patronage de la paroisse de Beaufour, dont il avait hérité par Jeanne de Beaufour, sa femme; il donna au Bec en 1291, 55 s. sur sa part du Moulin aux Magnants; il confirma la même année les droits que l'abbaye du Bec avait à Beuvron, Beaufour, etc. En 1298, il donna aux religieux du Bec 100 s. de rente sur le Moulin aux Magnants, et il présenta Guillaume des Landelles à la cure de Glos. Robert ⁱ de Mortemer, servit de témoin à son père dans une charte de 1298. Guillaume ⁱⁱⁱ de Mortemer conclut en 1315 un accord avec le Bec, et la rente sur le Moulin aux Magnants fut portée à 7 l.

Glos a été dévasté, en 1357, par les troupes de Charles de Navarre.

Le 15 mars 1369, Guillaume de Tournebu, seigneur de Marbeuf, Fumichon, Glos-sur-Risle, etc., épousa Marie Paynel, (3), dont il eut Jean et Georges.

Georges de Tournebu, seigneur de Glos, plaçait en 1393 pour le partage de la succession d'Harcourt, comme petit-fils de Marie d'Harcourt. Jean de Tournebu, seigneur de Marbeuf, Glos., etc., épousa, en 1399, Louise de Hangest, dame de Fleury-sur-Andelle, et il mourut en 1425.

Jean II de Tournebu, chevalier, était, en 1464, seigneur de Beaumesnil, Glos-sur-

(1) Cette famille de Glos paraît avoir subsisté jusqu'au milieu du ^{xiv} siècle. Denise de Glos, veuve de Raoul de Touville, Raoul de Glos, Pierre et Guillaume de Glos, sont connus par leurs libéralités envers le Bec (inventaire des titres du Bec).

(2) Histoire inédite du Bec.

(3) Elle était fille de Guillaume Paynel et de Marie d'Harcourt.

Risle, Hectot, etc., il se présenta, en 1470, à la montre de Beaumont, armé de blancs harnais, accompagné de 2 hommes d'armes, 4 archers, 2 vougiers, 2 pages, tous montés et armés.

Glos-sur-Risle passa ensuite à Cosme le Sec, par son mariage avec Marguerite d'Archey fille de Jean, et de Marie de Tournebu; Marguerite était veuve, en 1487, lorsqu'elle rendit hommage pour Glos-sur-Risle.

Simon le Sec, fils de Cosme, fit hommage pour Glos en 1489; dix ans plus tard, il acheta 20 l. de rente sur la baronnie du Bec-Thomas, son fils Antoine rendit aveu pour Glos en 1515, il tenait les fiefs de Glos, le Buc et la Mare; il fut remplacé, en 1540, par Thomas le-Sec, qui justifia de sa noblesse qu'il fit remonter à Robert le-Sec, son aïeul.

Par contrat passé devant les Tabellions d'Orbec, le 13 octobre 1585, messire Thomas le-Sec, chevalier, fils d'Antoine, seigneur de la Cressonnière, Glos, la Pilette, etc., donna tous ses biens en avancement d'hoirie à damoiselle Louise le Sec, sa fille unique et présomptive héritière, femme de N. H. François de Rupière.

Le 6 juillet 1604, François de Rupière, esc., avoua tenir du roi, à cause de la comté de Monfort, un demi-fief de haubert à lui appartenant, anciennement nommé le fief de Mortemer et de présent, le fief de Glos, dont le chef était situé en la paroisse de ce nom, droit de présenter à la cure; il fut remplacé par son fils Gabriel.

Thomas de Rupière, fils de Gabriel, obtint un délai de 2 ans, du 24 juillet 1663, pour faire hommage du fief de Glos, pour lequel il rendit aveu le 16 mai 1676; sa maintenue de noblesse est du 19 septembre 1666, il portait : *palé d'or et d'azur*. Il avait épousé Antoinette de Campion qui lui donna Charles de Rupière, chevalier, seigneur de Glos, gendarme de la garde du roi, marié à Suzanne Dyel de Gournay.

Il existait à Glos, en 1648, une confrérie de Saint-Michel-Archange; pour y être associés, il fallait avoir fait le voyage du Mont-Saint-Michel.

Clotilde-Madeleine de Rupière, fille de Charles, fut l'héritière des biens de sa maison après le décès de ses deux frères; elle épousa Jean-Baptiste-Guillaume de Bellemare, dont elle eut quatre enfants.

On lit sur une pierre tombale, dans l'église de Glos, l'épithaphe suivante :

« Ici repose le corps de messire Anne-Louis-Nicolas-Raoul de Bellemare, en son vivant chevalier et patron de cette paroisse et des nobles fiefs de Glos, du Buc, du Fournet et de la franche vavassorie noble du Bourg, lequel décéda le 10 mai 1778, âgé de 45 ans. Priez Dieu pour lui. »

Les habitants de Glos avaient des droits d'usage dans la forêt de Montfort, moyennant certaines redevances (1).

Fiefs. — 1° LE BUSC était, en 1456, un demi-fief noble assis en la paroisse de Glos, vicomté de Pont-Autou, relevant de Bourg-Achard (2); en 1541, le fief du Busc appartenait à Antoine le Sec; il passa ensuite comme la seigneurie de Glos, aux familles de Rupière et de Bellemarre.

2° FONTAINECOURT. — Dès le XI^e siècle, l'abbaye du Bec avait reçu de Guy de Glos, des terres à Fontainecourt, et dans la suite, cette riche maison acheta successivement tout le fief de Fontainecourt.

Il a existé une famille de Fontainecourt; en 1195, Georges, de ce nom, payait une amende de 60 s. au fisc royal; dès 1180, il est fait mention du moulin de Fontainecourt appartenant à Gaultier de Catelon. En 1261 vivait Robert de Fontainecourt (3).

En 1770, le directeur général des économats fieffa à M. de Grente de Grecourt, premier avocat général au Parlement, le fief-ferme de Fontainecourt et mit, par erreur, dans le contrat, qu'à ce fief était attaché le droit de présenter à l'église de Montfort. C'était une erreur, mais M. de Grente s'en prévalut néanmoins (4).

3° LE FOURNET était un 8^e de fief relevant du Bec, il appartenait, en 1540, aux mineurs Gilles Le Carpentier, et valait 15 l.

4° LA MARE. — Ce fief était tenu, en 1540, par Antoine le Sec; de la famille le Sec, il passa aux Rupière et aux Bellemarre; mais, dans le principe, il avait appartenu à des seigneurs qui en portaient le nom.

En 1460, Robin de la Mare s'obligeait envers le Bec, à une rente de 7 s. 6 d., 15 boisseaux d'avoine, 3 chapons et 36 œufs, à cause de son aïeuse de 2 acres 1/2 et 4 perches (5).

5° SAHURS. — Ce fief était tenu, en 1540, par Robert Vimare, il s'y trouvait une chapelle dédiée à saint Bruno.

Après avoir appartenu à divers propriétaires, ce fief passa à la famille de Grente, qui y a fait construire un château à la fin du XVIII^e siècle.

En 1732, Jacques Grente, sieur de Sahurs, entra au Parlement, il portait : *fascé d'argent et d'azur de 6 pièces, à la croix ornée de gueules*, Il vivait encore en 1746; son second fils nommé Charles, seigneur de Sahurs, né en 1730, épousa en premières noces, demoiselle Classe de Belestre, et en secondes, Adrienne Lucas de Lestánville.

Le 21 novembre 1781, Charles Grente date

(1) Notes Le Prévost, t. 2, p. 187.

(2) Aveu de Plasnes.

(3) Notes Le Prévost.

(4) Archives de l'Eure.

(5) Inventaire des titres du Bec.

une quittance du château de Sahurs (c'est le château actuel).

Du deuxième mariage de Charles Grente est né Félix-Marie de Grente, chevalier, qui fut le dernier seigneur de Sahurs.

Félix-Edmond, vicomte de Grente, qui habite le château de Glos, né en 1812, a épousé, le 18 juin 1835, mademoiselle Marie-Octavie du Hauvel, dont il a eu Marie-Edith de Grente, mariée au comte Emmanuel de la Roche-Thulon.

GLOS-SUR-RISLE, cant. de Monfort sur la Risle et le Moulin-à-Papier, — à 108 m. d'alt. — Sol : alluvions contemporaines. — St. chem. de fer de Serquigny à Rouen et de Glos à Pont-Audemer. — R. dép. n° 10 de Pont-Audemer à Evreux. — 4 cont. 6,556 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1,665 fr. — Surf. terr. 732 hect. — Pop. 419 hab. — ☒, de Montfort. — Percep. de Pont-Authou. — Rec. cont. ind. de Saint Georges. — Paroisse. — Ecole à Montfort-sur-Risle. — Bur. de bienf. — 8 déb. de boissons. — 5 perm. de chasse. — Dist. en kil aux ch.-l. de dép., 50; d'arr., 16; decant., 3.

Dépendances : LA BOURGOGNE, LES CHAMPS, FONTAINECOURT, LA FORGE, LE HAUT-BOUT, LES MANGEANTS, LE MOULIN DU BUSC, LE MOULIN DE GLOS, SAINT-BRUNO, SOQUENCE.

Agriculture : Prairies, bois. — 1,400 arbres à cidre.

Industrie : 2 moulins à blé, — 1 filature de laine; — 2 filatures de lin, — 1 tourneur mécanique, — 21 patentés.